



DEJEPS

FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE

Maitriser son avenir

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport de la spécialité
« Perfectionnement Sportif »

OBJECTIFS

- Réaliser de manière autonome des prestations de perfectionnement et d'entraînement dans sa mention
- Réaliser des prestations de formation
- Être habilité d'enseigner contre rémunération

PUBLIC

- Entraîneurs bénévoles en activités pugilistiques
- Entraîneurs professionnelles en activités pugilistiques

DATE/DUREE/LIEU

- De janvier 2017 à décembre 2017
- Durée : 189 heures en OF, 147 heures en FOAD, 288 heures en structure
- Lieu : Aubagne (13) et Massy (91)

MENTIONS

- BOXE
- BOXE THAI-MUAYTHAI
- KICKBOXING

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation présentielle
- Formation Ouverte et à Distance (FOAD)
- Alternance en entreprise

TARIFS

- Coût de la formation : 3318 € NdT
- Droits d'inscription : 180 € NdT

DESCRIPTIF & PROGRAMME

Secteur d'Activités : Sports/Education

Le DEJEPS « Perfectionnement Sportif » est un diplôme professionnel délivré par l'Etat de niveau III (Bac+2). Il est enregistré au RNCP et permet l'enseignement contre rémunération.

Structuration du diplôme

- **UC 1 :** Etre capable de concevoir un projet d'action
- **UC 2 :** EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- **UC 3 :** Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline
- **UC 4 :** Etre capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention de sécurité

*189 heures en OF
147 heures en FOAD
288 heures en structure*

PRE-RECQUIS DE LA FORMATION

- Être âgé de 16 ans minimum
- Titulaire du PSC1 ou Equivalent
- Etre titulaire d'un diplôme bénévole ou professionnel dans le domaine pugilistique
- Etre titulaire d'un certificat médical délivré par un médecin du sport
- Satisfaire aux tests techniques d'exigences préalables à l'entrée en formation
- Satisfaire aux épreuves de sélection de la formation